



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Sous-Préfecture de Saint-Benoît
Pôle sécurité et réglementation
Manifestations sportives

Saint-Benoît, le 19 DEC. 2017

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE ROUTIERE
SECTION MANIFESTATIONS SPORTIVES

-0-0-0-

Relevé de conclusions relatif à l'homologation
du circuit « automobile » Félix Guichard

-0-0-0-

La Commission Départementale de la Sécurité Routière s'intéressant aux compétitions et manifestations sportives, s'est réunie le mardi 19 décembre 2017 à 14 h 00 sur le site du circuit automobile Félix Guichard à Sainte-Anne - sous la présidence de Monsieur Théo PAYET, secrétaire général adjoint à la sous-préfecture de Saint-Benoît

Etaient présents :

- Monsieur Denis ANTOU, de la Ligue du Sport Automobile
- Monsieur Jean Dominique ATCHICANON, Adjoint au maire de Saint-Benoît
- Monsieur Daniel THIREL, Prévention Routière
- L'adjudant Olivier GANNE – SDIS Réunion
- Monsieur Freddy VITOUR, BMO de Saint-Benoît
- Monsieur Aristide PAYET, président de l'UDAF
- Monsieur Yanick BOYER, sous-préfecture de Saint-Benoît
- Madame Geneviève CHU-KOYE HO, sous-préfecture de Saint-Benoît

Excusés :

- Madame Anouk LE GUILLOUX, DJSCS
- le SAMU

Absents :

- la DEAL
- l'Association des Maires de La Réunion
- l'Union des Consommateurs de La Réunion

Le président remercie les membres présents. Il excuse Madame la sous-préfète, absente du département.

Il précise aux membres présents qu'un seul point est à l'ordre du jour : avis émis par la Fédération Française de Sport Automobile en date du 30 octobre 2017.

Après lecture de l'avis favorable , il invite les membres présents à visiter le circuit automobile et à confirmer que celui-ci est conforme à l'avis de la Fédération française de sport automobile.

Les membres présents ont émis un avis favorable.

La séance s'est levée à 14 h 45.

P/La Présidente de la Commission
Départementale de la Sécurité Routière,
Le secrétaire général adjoint,



Théo PAYET